

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 20 août 2018

Hébergement d'urgence : la Ville prend ses responsabilités

Conformément à l'engagement pris par Nathalie Appéré, Maire de Rennes, qu'aucun enfant ne dorme dans les rues de Rennes, deux familles avec des enfants en bas âge qui s'apprêtaient à passer la nuit au sein du complexe sportif du Haut-Sancé, rue de Chateaugiron, seront hébergées en urgence par la Ville. Le résultat d'un dialogue entamé, immédiatement après la tentative d'intrusion dans le gymnase, entre la municipalité, les associations et les personnes présentes.

Pour pallier la dégradation du dispositif d'hébergement d'urgence de l'État, la Ville avait déjà organisé, dès la semaine dernière, le relogement d'une dizaine de familles. Pour mémoire, la mairie a pris l'initiative à partir de 2014, alors même qu'il ne s'agit pas de son champ de compétences, de prendre en charge des nuitées hôtelières ou de mettre à disposition des logements lui appartenant afin de mettre à l'abri des familles en situation de grande vulnérabilité. La Ville, à titre humanitaire, héberge ainsi chaque nuit plus de 250 personnes.

Dans un courrier envoyé au début du mois au Préfet, la maire de Rennes a officiellement regretté la décision unilatérale de l'État de contraindre les conditions de prise en charge par le 115 des familles de migrants. Elle y écrivait sa disponibilité pour échanger sur les conditions de mise en œuvre, à Rennes, de l'engagement du Président de la République à ce qu'il n'y ait « plus d'hommes et de femmes à la rue ».

Pour Nathalie Appéré, *"seules des réponses concertées entre l'État, qui doit rester le pilote de l'hébergement d'urgence et garantir des moyens à la hauteur de ses obligations, les collectivités et les associations peuvent assurer des conditions d'accueil dignes et pérennes."*